



L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mars 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni à 09h00 à la Salle de l'écureuil à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CHONE Jean-Philippe ; ETIENNE Christine (suppléante de Mme GROSERRIN Anne) ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; GIROMAGNY Véronique ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs : ATHANAZE Pierre donne pouvoir à Mme GIROMAGNY Véronique

Excusé(e)s : CARRAS Lilian ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; ROSET Patrick ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile.

Absents non
excusés :

**Délibération
N°2025-014**

**Objet : Participations statutaires 2025 des membres adhérant à la
compétence Assainissement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2023-12-07-00007 du 07 décembre 2023 relatif aux statuts et compétences du SMAAVO,

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération n°2025-011,

Vu le bureau syndical du 07 mars 2025,

Considérant que les participations au budget assainissement sont calculées sur la base des volumes consommés des communes pour l'année 2023 et de la Métropole de Lyon pour l'année 2018, et que le nombre total de m3 facturés est de 3 288 939 m3,

Considérant que la base à recouvrer est de 206 623.00 €,

Considérant la méthode de calcul base à recouvrer/volumes facturés = indice multiplicateur, soit un indice de 0.062823603.

Le Président expose :

La participation 2025 serait répartie entre chaque membre ainsi,

COLLECTIVITES	VOLUMES CONSOMMES 2024 en m3	PARTICIPATIONS 2025 sur volumes consommés HT	PARTICIPATIONS 2025 sur volumes consommés TTC
CHAPONNAY	229 543,00	12 772,82	14 050,10
COMMUNAY	278 242,00	15 482,65	17 030,92
HEYRIEUX	272 046,00	15 137,88	16 651,67
MARENNES	86 433,00	4 809,53	5 290,48
SAINT PIERRE DE CHANDIEU	223 342,00	12 427,77	13 670,54
SAINT SYMPHORIEN D'OZON	216 598,00	12 052,50	13 257,75
SEREZIN DU RHONE	122 021,00	6 789,80	7 468,78
SIMANDRES	57 469,00	3 197,84	3 517,62
TERNAY	30 997,00	1 724,81	1 897,30
TOUSSIEU	156 589,00	8 713,32	9 584,66
METROPOLE DE LYON (1)	1 702 416,00	94 730,17	104 203,19
TOTAL	3 375 696,00	187 839,09	206 623,00

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	16
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	15	Voix contre	
Pouvoirs	1	Abstention	
Absents excusés	6		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** les participations statutaires 2025 des membres adhérant à la compétence Assainissement telles qu'exposées dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président


